

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1424>



Bilan des 4 thèmes du congrès FSU 2013

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mars 2013

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Thème 1 : Postures critiques à valider

Le texte voté porte des points d'appui pour l'avenir : le mandat d'étude sur le lycée permet d'ouvrir la réflexion sur la remise en question des trois voies, sujet jusque-là verrouillé ; l'attachement au collège unique est un atout incontestable pour combattre l'alternance en 3ème prévue par Peillon ; le refus des dispositifs d'individualisation comme réponse à la difficulté scolaire est en cohérence avec un projet d'école qui s'adresse à tous, et ne pense pas l'aide aux élèves en terme de « réparation ».

La FSU reste bloquée sur des sujets sensibles comme la formation des enseignants et ne tranche pas sur la question de la place du concours. Néanmoins, le texte comporte une caractérisation des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), des Emplois d'avenir professeur (EAP) et rappelle avec force la finalité de nos métiers et missions.

Face au projet de loi Peillon, le congrès rejette la logique du socle commun, l'école du socle et le conseil école-collège qui en découle. Il alerte sur les dangers liés à la montée en charge du numérique à l'école. Le véritable enjeu du thème 1, cependant, était de modifier la posture de la FSU face au projet Peillon : il est écrit que ce n'est pas un texte de refondation, qu'il manque de rupture, et ne correspond pas à notre projet d'école... Dans la pratique, les ambiguïtés demeurent toutefois sur quoi faire porter l'appréciation première de la FSU ("avancées" ou "absences de ruptures"...). Il faut tout faire pour que la posture critique soit désormais une orientation combative contre la politique éducative du gouvernement.

Thème 2 : Décentralisation et statut

Ce congrès était l'occasion de faire le point sur la situation laissée par les années terribles Sarkozy et de conforter les mandats en cours. Cela a été fait en confirmant les analyses critiques et les batailles en opposition de la FSU. La FSU a réitéré son refus d'une nouvelle phase de décentralisation mais les profondes modifications territoriales déjà à l'oeuvre (rôle essentiel des régions et des métropoles, poursuite de l'affaiblissement de l'Etat...) vont nécessiter une forte intervention syndicale dans les mois à venir.

Il s'agissait pour le thème 2 de réaffirmer la place des services publics et des personnels qui le mettent en oeuvre mais aussi de passer à l'offensive en élaborant des revendications sur la création de SP nouveaux, sur les échelons les plus efficaces au regard de la distribution des richesses et de l'égalité territoriale de mise en oeuvre de l'action de l'Etat... Parmi les dossiers d'actualité, il fallait également parvenir à une analyse de la MAP, avec le peu d'éléments à disposition à ce moment là : le débat a montré que la caractérisation de ce gouvernement et de sa politique était l'objet d'un équilibre qui n'allait pas de soi dans la fédération. Le travail du congrès a fait ressortir la nécessité d'un engagement de toute la FSU dans les questions touchant aux conditions de travail, en particulier à travers l'investissement dans les CHSCT.

La FSU a réaffirmé la place du statut dans notre conception de la Fonction publique et des services publics et en même temps a porté une première réflexion sur la recherche de convergences salutaires entre les salariés du privé et du public. Enfin, un travail d'élaboration de revendications s'engage pour les personnels relevant du droit privé dans nos champs de syndicalisation.

Thème 3 : Entre internationalisme et écologie

Une forte implication dans les débats a permis d'infléchir positivement le texte du thème 3, notamment sur les points faisant désaccord à l'entrée du congrès. Dès l'introduction, l'ajout d'une référence aux « mobilisations sociales et citoyennes » en Europe, au Maghreb et au Machrek dans lesquelles « la jeunesse et les femmes sont très

impliquées Â», donne sa tonalité à l'ensemble du thème, le plaçant d'emblée dans le champ de la lutte Â« pour une autre mondialisation basée sur la coopération, la solidarité et la démocratie Â» associant dans une même dynamique le combat féministe, écologique, social et économique.

Sur de nombreuses questions, ce texte correspond dans l'ensemble à l'esprit que souhaitait lui insuffler l'EE. Dans le champ de l'écologie par exemple, les demandes d'arrêt du projet de NDDL, de sortie du nucléaire, d'abandon de l'EPR, placent désormais la FSU en résonance avec les mouvements qui lui sont proches, en lutte sur ces terrains. Sur la dénonciation de la politique sécuritaire de Valls, la question des fichiers, le texte a également positivement évolué. Quant à la partie « interpro », avec la condamnation de l'ANI et les mandats sur la protection sociale, les retraites, elle consolide une plateforme syndicale avancée. De nombreux éléments traçant de réelles alternatives en « rupture avec l'ordre capitaliste » sont désormais présents dans ce texte, conformes au combat que mène l'EE au sein de la FSU.

Thème 4 : L'enjeu de l'avenir du syndicalisme

Alors que la crise se développe dans notre pays, le mouvement syndical est percuté par la signature de l'ANI par la CFDT. Par contre, CGT, FO et Solidaires s'y opposent (même si FO signe à Renault...) dessinant une ligne de résistance aux agressions patronales, soulignant bien deux attitudes au sein du syndicalisme français.

Cette question a traversé les débats du thème 4 sur l'avenir du syndicalisme. En prenant position contre l'ANI et en décidant sa participation aux manifestations du 5 mars contre celui-ci, la FSU a fait un choix important, dans la continuité d'autres positions de sa part sur le terrain interprofessionnel où elle pèse peu. C'est justement pour cela qu'elle veut y tisser des liens. Le congrès a décidé de poursuivre le positionnement pris à Lille en 2010 pour « la construction d'un nouvel outil syndical » afin « de contribuer, dans le respect de l'indépendance syndicale, au développement d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et novatrices, attaché à construire les mobilisations et les rapports de forces nécessaires pour faire aboutir ses revendications. ». Après les débats des congrès départementaux, il a décidé de proposer différentes déclinaisons de cette démarche afin de lui donner plus de consistance. Dans le même temps, le congrès a précisé aussi quels étaient, pour la FSU, les partenaires principaux à associer : « Des différences entre les formes et les orientations de syndicalisme existent. Pour construire un syndicalisme de luttes et de transformation sociale, la FSU entend poursuivre et accentuer son travail avec la CGT et Solidaires, sans mettre a priori de limites sur les forces qui pourront participer à cette construction ».